

Déclaration d'échanges de biens (DEB)

Gestion Commerciale 2023

SOMMAIRE

1. OBJECTIF	3
2. PREREQUIS	3
3. LES TYPES DE DEB	3
3.1 DEB Simplifiée.....	3
3.2 DEB Détaillée	3
3.2.1 Pays d'origine.....	3
3.3 Ventes particuliers UE	4
3.4 Ventes salons à l'étranger	4
4. PARAMETRAGE DU DOSSIER	4
4.1 Paramétrage de votre société	4
4.2 Paramétrage des nomenclatures UE	5
4.3 Paramétrage des articles	6
4.3.1 Mise à jour des nomenclatures UE fiche par fiche	6
4.3.2 Mise à jour groupée des nomenclatures UE par les travaux sur articles	7
4.4 Paramétrage de vos clients de l'Union Européenne	9
4.5 Vérification de vos factures et/ou bons de livraisons.....	9
5. PARAMETRAGE DE LA DECLARATION	10
6. LE CALCUL DE LA DECLARATION D'ECHANGES DE BIENS	12
6.1 Conseil de démarrage	12
6.2 Faire une déclaration d'échanges de biens.....	15
6.3 Annuler le transfert de la déclaration.....	18
7. IMPORTER LA DEB SUR PRODOUANE	19
7.1 Le fichier	19
8. ANNEXE - DOCUMENTS MANQUANTS SUR MA DECLARATION	19
8.1 Une mauvaise date de livraison sur le document.....	19
8.2 Le pays de taxation n'est pas un pays de l'Union Européenne	20

1. OBJECTIF

La DEB est une déclaration à remettre mensuellement aux douanes, pour tous les échanges (ventes ou livraisons) effectués avec les pays intracommunautaires (UE).

La Gestion Commerciale émet cette déclaration en fichier, validé par les douanes. Elle peut être transmise par internet ou sur un support externe comme une clé usb.

2. PREREQUIS

- ✓ Avoir récupéré son n° habilitation auprès des Douanes (le délai est parfois long). Ce numéro est obligatoire pour paramétrer la DEB dans la Gestion Commerciale.
- ✓ Pour accéder à la déclaration d'échanges de biens dans la Gestion Commerciale, vous devez disposer du module **EXPEDITIONS**. Si vous avez ce module, vous trouverez l'option **DEB** dans le menu **Ventes**.

3. LES TYPES DE DEB

La Gestion Commerciale permet de gérer 2 types de DEB, c'est ce qu'on appelle « Niveau de Déclaration » dans le menu **Paramètres\DEB\onglet Général** :

- Une simplifiée
- Une détaillée

3.1 DEB Simplifiée

Elle correspond au **niveau 4** dans la Gestion Commerciale et au **niveau 4 « fiscale »** sur Produane.

Il n'y a pas de changement sur ce niveau suite à la nouvelle réglementation de janvier 2022.

3.2 DEB Détaillée

Elle correspond au **niveau 5** dans la Gestion Commerciale et au **niveau 5 « stat et fiscale »** sur Produane.

La nouvelle réglementation implique l'obligation de :

- Renseigner le **pays d'origine** de chaque article expédié.
- Prendre en compte les **ventes aux particuliers pour l'UE** dans certains cas.

3.2.1 Pays d'origine

Le pays d'origine sera à renseigner sur la fiche article.

The screenshot shows the 'Identification' tab of a software interface for 'aop vin tranquille bouteille'. The 'Pays d'origine' field is highlighted with a red box and contains the value 'FR'. Other fields include 'Code court', 'Nomenclature UE', 'Unité de vente', 'Millésime', 'Cuvée', 'Gamme', 'Conditionnement', 'Emballage', 'Poids Net', 'Tare', 'Degré', and 'Code barre'. The 'Pays d'origine' field is currently set to 'FR'.



Si le pays d'origine est renseigné sur la famille de vin, celui-ci sera reporté automatiquement sur les articles de cette famille lors du passage sur la version 13.85.

13.85.

3.3 Ventes particuliers UE

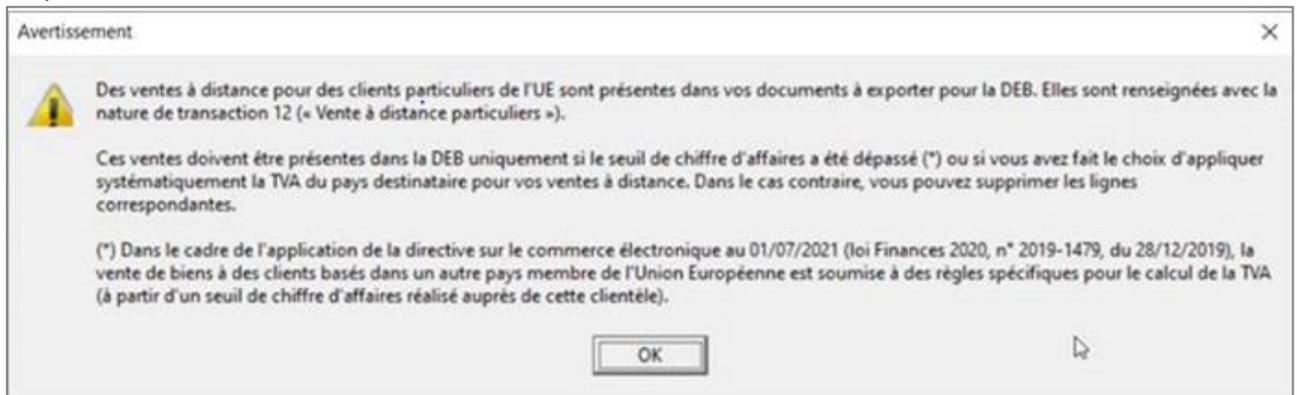
Ce type de ventes dans le tableau DEB sera identifié grâce la colonne « **Nat. Transaction** » où il sera noté le code « **12** » pour « ventes à distance particuliers ».

Selon le cas il faut garder ou supprimer la ligne de cette vente UE particulier dans la DEB :

- Prendre en compte toutes les ventes particuliers UE si le choix a été fait dès le départ d'appliquer la TVA du pays du client.
- Ou seulement des ventes particuliers UE à partir du moment où le seuil de 10 000€ a été dépassé ce qui invite à appliquer la TVA du pays du client. Si le seuil n'est pas dépassé, il faudra supprimer la ligne de la DEB.



Un message d'avertissement sera proposé pour indiquer s'il faut prendre en compte ou non les ventes de particuliers UE.



3.4 Ventes salons à l'étranger

Les ventes effectuées sur des salons, hors France, mais dans l'UE, ne sont pas prises en compte dans la DEB.

4. PARAMETRAGE DU DOSSIER

Pour un bon fonctionnement de ce module, votre dossier doit être parfaitement paramétré.

4.1 Paramétrage de votre société

ÉTAPE 1 : cliquer sur le menu **Paramètres/Entreprises/Entreprises**

ÉTAPE 2 : cliquer sur l'onglet **Immatriculation** et renseigner le numéro de TVA sans espace

Entreprises

VIGNE1

Démonstration VITI - 33 330 SAINT EMILION

Identification

Immatriculation

Mentions légales

Coordonnées bancaires

Comptabilité matière

Numéro SIRET 333456445 00021

Capital social 5960

Numéro SIREN 333456445

Numéro TVA intracommunautaire FR54 6757123

R.C.S. Commune BEAUVAIS

R.M. Commune

Date

Vérifier



Pour les dossiers Isavigne, il faut aussi aller dans l'onglet **Comptabilité matière** et renseigner le numéro d'accise.

ÉTAPE 3 : cliquer sur  pour enregistrer

4.2 Paramétrage des nomenclatures UE

ÉTAPE 1 : cliquer sur le menu **Paramètres/Articles/Nomenclatures UE**

ÉTAPE 2 : vérifier que tous les codes nomenclatures UE, ainsi que leur libellé sont bien renseignés

- Pour compléter la liste, cliquer sur le bouton . Une ligne blanche s'ajoute à la liste.
- Pour supprimer un code (qui n'est pas renseigné sur une fiche article), cliquer sur ce code puis sur le bouton .

Code	Libellé
03071010	Huitres plates
03071090	Huitres creuses
07039000	Poireaux
07061000	Carottes
07101000	Pommes de terre
220421421015	BORDEAUX BLANC
220421426026	BORDEAUX SUPERIEUR ROUGE
220421427531	SAINT EMILION
220421427542	SAINT EMILION GRAND CRU
220421428623	LALANDE DE POMEROL
22042276	cote de provence rosé

ÉTAPE 3 : cliquer sur  pour enregistrer

13.85.

4.3 Paramétrage des articles

Pour la DEB détaillée (niveau 5) le pays d'origine du produit est obligatoire.

The screenshot shows the 'Identification' tab of a software interface. The 'Code' field contains 'AOPBT75' and the product name is 'aop vin tranquille bouteille'. The 'Pays d'origine' dropdown menu is highlighted with a red box and shows 'FR'. Other fields include 'Nomenclature UE' (220421421015), 'Unité de vente' (UNI), 'Millésime' (10), 'Cuvée', 'Gamme', 'Conditionnement' (B), 'Emballage', 'Poids Net' (0 kg), 'Tare' (0 kg), and 'Degré' (0). The 'Commercialisable' and 'Remisable' checkboxes are checked. The 'Ne pas montrer l'article dans les listes' and 'Rendre inutilisable' checkboxes are unchecked. The 'Conseil de consommation' section has 'Garde (années)' and 'Année consommation optimale' fields.

Les nomenclatures UE doivent être mises à jour dans les fiches articles.

Deux types de mise à jour sont possibles pour paramétrer les nomenclatures UE des fiches articles :

- fiche par fiche.
- en mise à jour groupée.

4.3.1 Mise à jour des nomenclatures UE fiche par fiche

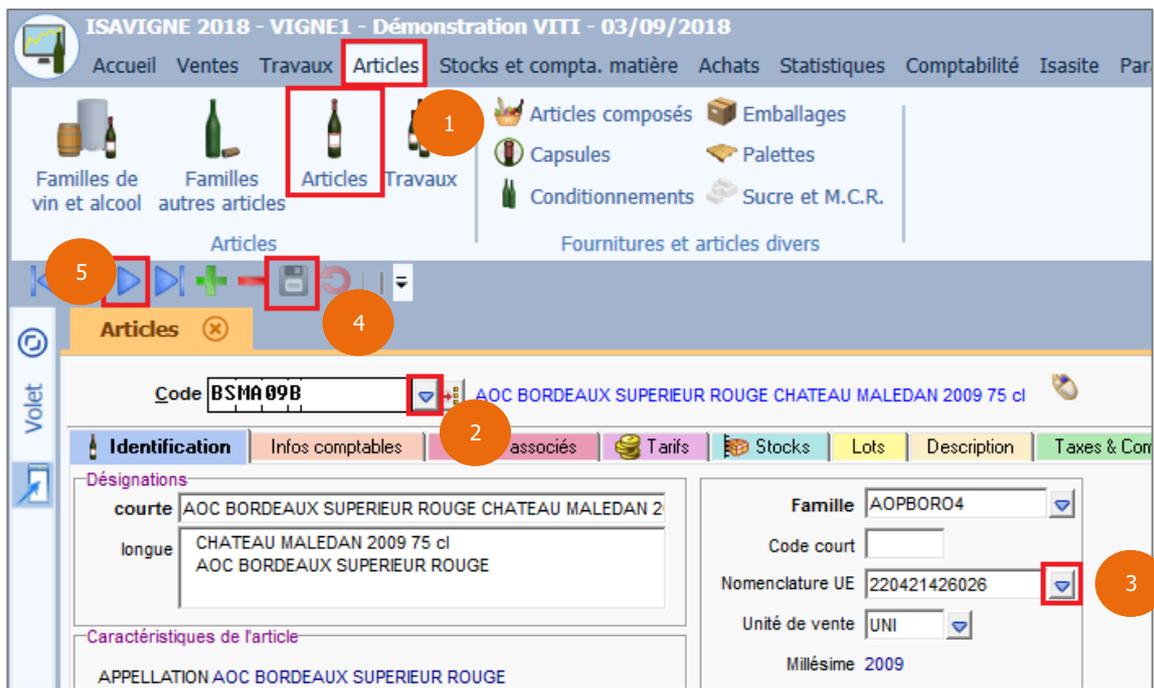
ÉTAPE 1 : cliquer sur le menu **Articles/Articles**

ÉTAPE 2 : cliquer sur le bouton  à côté de la zone « code article » pour choisir un article

ÉTAPE 3 : vérifier que sa nomenclature UE est bien renseignée, sinon cliquer sur  afin de choisir la nomenclature adaptée

ÉTAPE 4 : cliquer sur  pour enregistrer

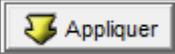
ÉTAPE 5 : cliquer sur  à côté de la zone « code article » pour passer à l'article suivant et recommencer les étapes 3 et 4



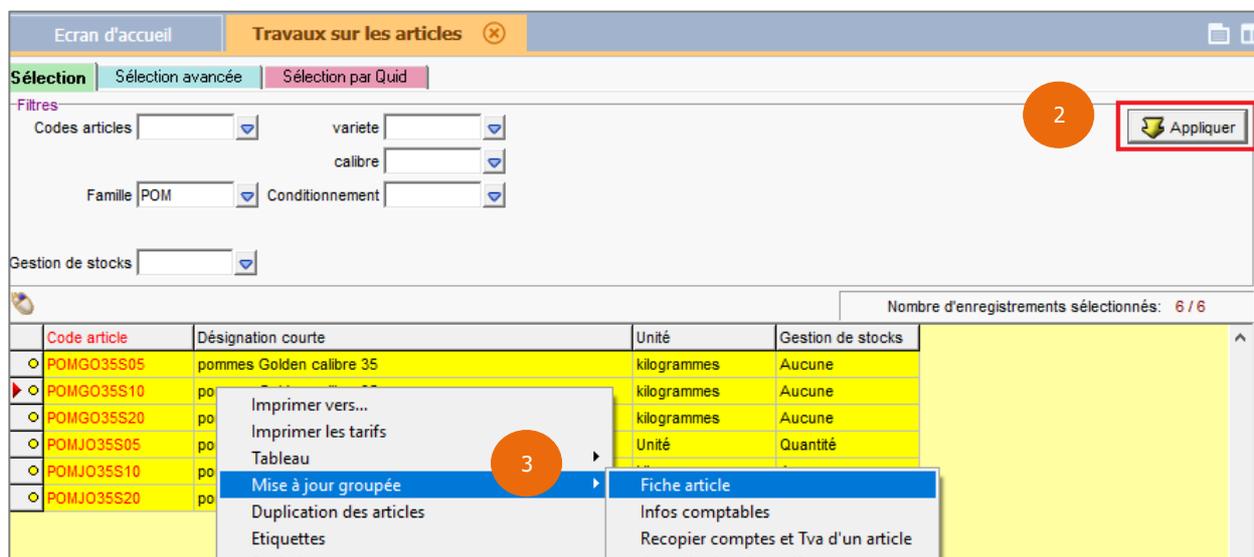
4.3.2 Mise à jour groupée des nomenclatures UE par les travaux sur articles

ÉTAPE 1 : cliquer sur le menu **Articles/Travaux**

ÉTAPE 2 : sélectionner une catégorie d'articles (par exemple, une famille article) en cliquant sur  puis

cliquer sur le bouton . La liste de tous les produits appartenant à cette famille apparaît.

ÉTAPE 3 : sur cette liste en jaune, faire un clic-droit pour choisir « **Mise à jour groupée/Fiche article** »



ÉTAPE 4 : une autre fenêtre apparaît. Dans la zone « Nomenclature UE », inscrire la nomenclature qui correspond à la famille que vous avez choisi dans l'exemple (la zone se colore en bleu vif)

ÉTAPE 5 : cliquer sur le bouton « OK »

Mise à jour groupée articles

Identification | Infos comptables | Stocks | Lots | Taxes & Comm. | Zones libres

Désignations

courte

longue

Caractéristiques de l'article

variete

calibre

Commercialisable Remisable

Ne pas montrer l'article dans les listes Rendre inutilisable

Famille

Code court

Nomenclature UE

Unité de vente

Millésime

Gamme

Conditionnement

Emballage

Poids Net kg

Tare kg

Degré

Code barre

OK Annuler

ÉTAPE 6 : un récapitulatif de la mise à jour s'affiche. Si la sélection vous convient, cliquez sur le bouton « OK »

Confirmation des modifications effectuées sur les articles

Code article	Nomenclature UE
POMGO35S05	
POMGO35S10	
POMGO35S20	
POMJO35S05	
POMJO35S10	
POMJO35S20	

Nombre d'articles : 6

OK Annuler



Une fois la mise à jour de cette famille effectuée, vous pouvez reprendre à l'étape 2, afin de recommencer cette opération pour un autre groupe d'articles.

4.4 Paramétrage de vos clients de l'Union Européenne

ÉTAPE 1 : cliquer sur le menu **Ventes/Clients**, choisir un de vos clients de l'UE

ÉTAPE 2 : dans l'arborescence à gauche, cliquer sur **Informations facturation**

ÉTAPE 3 : dans « Pays de taxation » bien renseigner le pays de l'UE

ÉTAPE 4 : dans l'arborescence à gauche, cliquer sur **Identification entreprise** et vérifier le « Numéro de TVA intracommunautaire »



Pour les clients Isavigne : dans l'arborescence à gauche, cliquer sur **Accises**, et renseigner le numéro d'accise du client.

ÉTAPE 5 : une fois les vérifications faites, enregistrer en cliquant sur  Recommencer pour vos autres clients.

4.5 Vérification de vos factures et/ou bons de livraisons

ÉTAPE 1 : cliquer sur le menu **Ventes/ Factures**

ÉTAPE 2 : cliquer sur  de la zone « Facture N°» et choisir une facture d'un client UE



Si la liste est vide, cela veut dire que toutes les factures sont comptabilisées, vous ne pourrez donc plus les modifier.

ÉTAPE 3 : dans l'onglet **Informations**, vérifier que le pays de taxation est bien un pays membre de l'UE. Le remplacer au besoin.



Si vos factures sont éditées en définitif, elles ne sont plus modifiables. Il faudra faire la DEB de ce mois à la main.

ÉTAPE 4 : cliquer sur  pour enregistrer puis sur  pour vérifier une autre facture

ÉTAPE 5 : effectuer les mêmes vérifications pour les bons de livraison (menu **Ventes/Livraisons**)

Factures et avoirs de vente X

Société VIGNE

Facture N° 20110014 **Client** KNOPE KNOLL PETER - 4328 DUSSELDORF

Site SITE1

Avoir **Date** 07/02/2011 **Référence**

Vente directe **Action commerciale**

Informations | Lignes de Détail | Livraison | Synthèse

Adresse

Nom KNOLL

Adresse 7 Gartenstrasse

Cp ville 4328 DUSSELDORF

Pays ALL

Téléphone

Conditions

Pays taxation ALL

Situation TVA C

Mode de règlement

Autres

Catégorie tarifaire FRANC

Dépôt VIGNE

Mouvementer les stocks

Réf. client

Représentant

Taux

Commentaire

Repré. fiscal

Conditionneur

tx change



Une vente, effectuée sur la propriété, à un particulier (Belge par exemple), pour lequel l'adresse aurait été renseignée dans son pays d'origine, sera présente dans la DEB : si vous n'avez pas changé le pays de taxation, et positionné FR pour cet exemple précis. Il sera malgré tout possible de supprimer la ligne sur la DEB.

*Normalement dans le cas où un client étranger achète directement à la propriété, il faut passer par le menu **Ventes/Vente directe** : cela permet d'appliquer le paramétrage d'une vente France et de ne pas figurer sur la DEB.*

5. PARAMETRAGE DE LA DECLARATION

ÉTAPE 1 : cliquer sur le menu **Paramètres/DEB**

ÉTAPE 2 : dans l'onglet **Général**, dans le pavé « Coordonnées du déclarant », renseigner votre numéro d'habilitation (donné par le service des douanes), vos numéros de téléphone et fax, ainsi que le nom de la personne responsable dans vos bureaux

ÉTAPE 3 : dans le pavé « Déclaration », indiquer votre niveau ainsi que le premier numéro de déclaration



Le niveau de déclaration est lié à votre chiffre d'affaires dans l'UE : Mettre « 5 » si votre CA est supérieur à 460 000€, sinon mettre « 4 ».

- ✓ Si vous avez mis « 4 » en « niveau de déclaration » passer à l'étape 5.
- ✓ Si vous avez mis « 5 » en niveau de déclaration, passer à l'étape 4.

ÉTAPE 4 : dans le pavé « Valeurs par défaut », indiquer les éléments qui vous concerne en cliquant sur



ÉTAPE 5 : cliquer sur l'onglet **Fichier**

ÉTAPE 6 : saisir un mot de passe qui vous est propre dans le champ concerné

ÉTAPE 7 : choisir le type d'export du fichier : « Sortie sur disque » ou « Envoi par email »

- Pour une sortie sur disque : renseigner votre écran en vous appuyant sur le modèle ci-dessus



Il sera ensuite possible d'importer le fichier deb.txt sur le site Prodouane (voir point 5).

13.85.

- Pour un envoi par mail : cocher la case « Envoi E-mail » puis dans la zone « E-mail des douanes », saisir l'adresse du courrier électronique que vous auront fourni les douanes.



Pour un envoi par mail, le paramétrage doit être fait dans le logiciel (**Options/Internet**).

Paramètres de déclaration d'échanges de biens X

Société VIGNE Démonstration VITI

Général **Fichier** 5

Mot de passe 1234 6

Sortie sur disque

Sur disque

Chemin de sortie C:\DEB\ 7

Envoi par E-Mail

Envoi E-Mail Configuration

E-mail des douanes

Edition de la DEB

Forme pour la DEB DEB01

ÉTAPE 8 : une fois les paramètres renseignés, cliquer sur  pour enregistrer

6. LE CALCUL DE LA DECLARATION D'ÉCHANGES DE BIENS

6.1 Conseil de démarrage



Les manipulations qui suivent, nécessitent un paramétrage d'une sortie sur disque (voir Point 5 – étape 7).

A la première utilisation de cette option, le programme va vous proposer le « mois en cours ».

Nous vous conseillons de positionner à ce niveau le mois précédent à la première déclaration que vous souhaitez faire.

Cette manipulation a pour but de regrouper toutes les pièces (Factures et Bons de livraison) antérieures, de façon à ce qu'elles ne viennent plus interférer sur les déclarations suivantes.

ÉTAPE 1 : cliquer sur le menu **Ventes/DEB**

ÉTAPE 2 : dans la case « Mois de déclaration », cliquer sur  pour ouvrir la liste déroulante et sélectionner le mois précédent à la 1^{ère} déclaration que vous souhaitez faire

Déclaration d'échanges de biens X

Déclaration Historique

Filtres

Type de déclaration : Expédition Correction

Documents : Bons de livraison Factures

Date des documents : Le mois en cours

Mois de déclaration : 03/2022

Numéro : 1

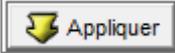
Niveau : 5

Monnaie :

Statistiqu Nat. T Unité supplém Livrais Mod Dpt C Pays

Nomenclature	Pays des	Val. fiscale	Masse nette/lr	Régim	Numéro TVA	Nat. T	Unité supplém	Livrais	Mod	Dpt C	Pays

ÉTAPE 3 : dans le champ « date des documents », sélectionner l'option « tous les documents non déclarés »

ÉTAPE 4 : cliquer sur le bouton . Vont apparaître dans la fenêtre de travail, tous les documents antérieurs et égaux au mois renseigné précédemment

ÉTAPE 5 : cliquer sur le bouton 

Déclaration d'échanges de biens X

Société VIGNE Démonstration Isavign

Déclaration Historique

Filtres

Type de déclaration : Expédition Correction

Documents : Bons de livraison Factures

Date des documents : tous les documents non déclarés

Mois de déclaration : 02/2022

Numéro : 24

Niveau : 4

Monnaie : EUR

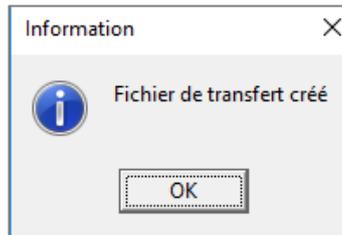
Statistiqu Nat. T Unité supplém Livrais Mod Dpt C Pays

Nomenclature	Pays des	Val. fiscale	Masse nette/lr	Régim	Numéro TVA	Nat. T	Unité supplém	Livrais	Mod	Dpt C	Pays origine
220421421015		68 400,00 €	5400	21	1236544456	11	5400	EXW2	3	33	A

Transférer

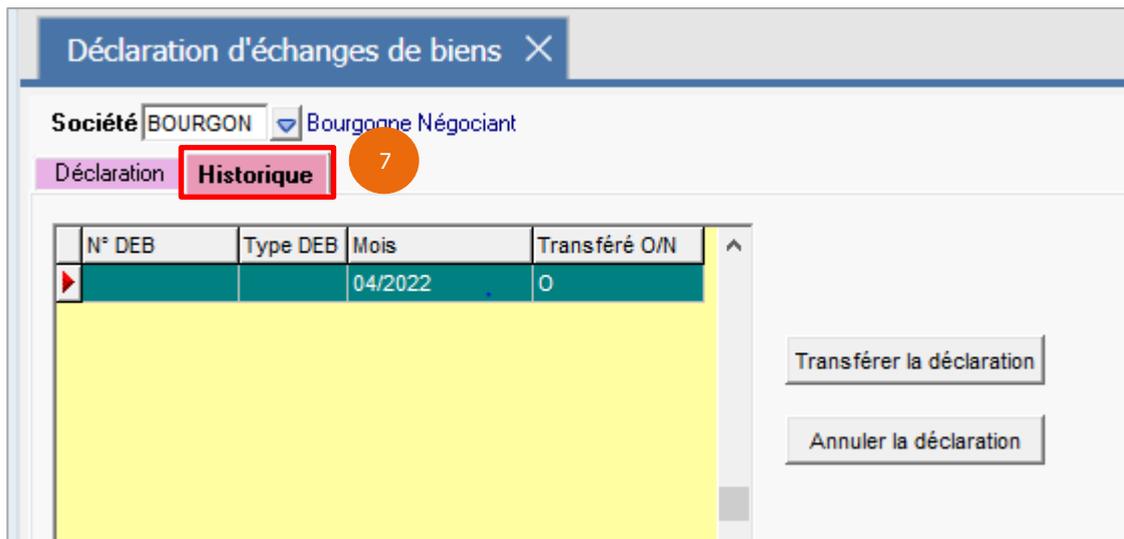
13.85.

Ce travail doit se terminer avec le message ci-dessous :



ÉTAPE 6 : cliquer sur « OK ». Le tableau est maintenant vide. Et le mois de déclaration doit être au mois suivant

ÉTAPE 7 : vérifier dans l'onglet **Historique**, qu'une première ligne est présente à la date du mois précédent votre première déclaration



Déclaration d'échanges de biens

Société BOURGON Bourgoigne Négociant

Déclaration **Historique** 7

N° DEB	Type DEB	Mois	Transféré O/N
		04/2022	0

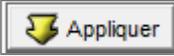
Transférer la déclaration

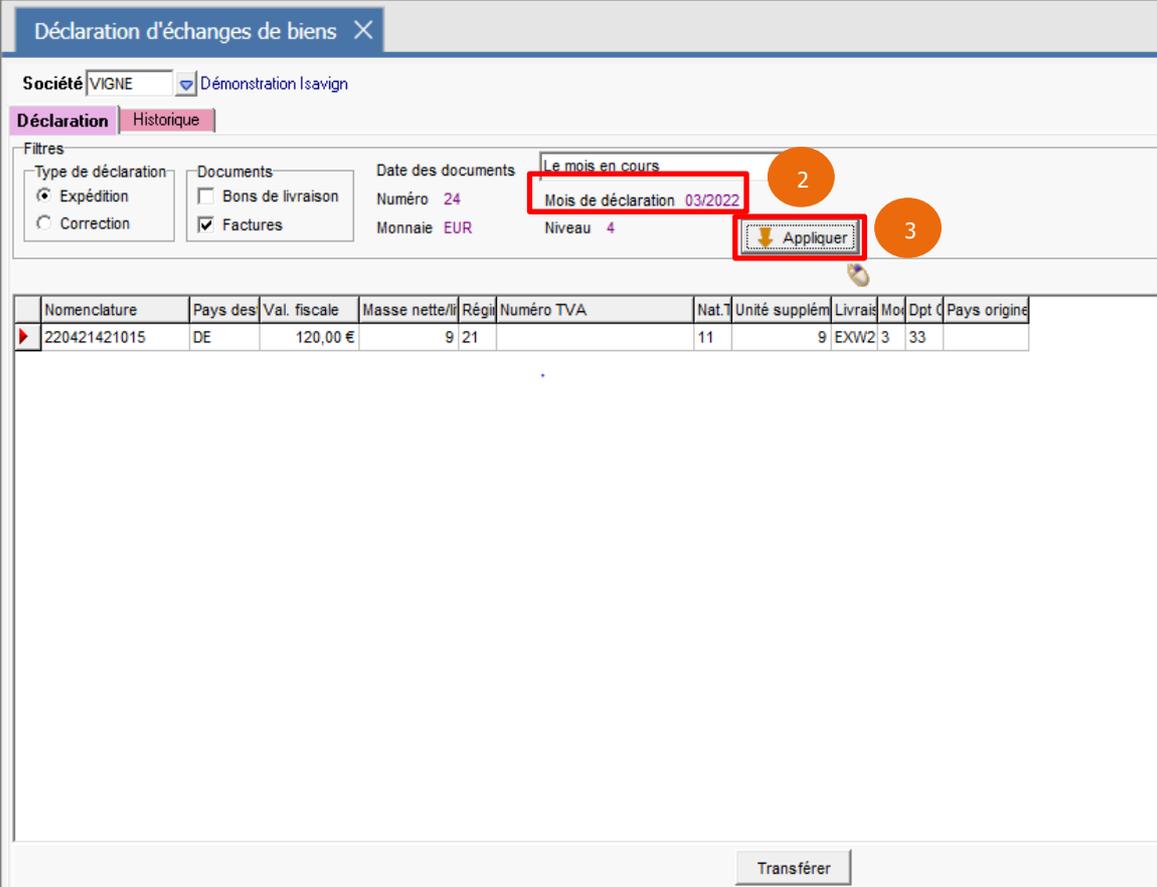
Annuler la déclaration

6.2 Faire une déclaration d'échanges de biens

ÉTAPE 1 : cliquer sur le menu **Ventes/DEB**

ÉTAPE 2 : vérifier que le mois positionné est bien le mois que vous souhaitez traiter

ÉTAPE 3 : cliquer sur le bouton 



Déclaration d'échanges de biens X

Société: VIGNE | Démonstration | savign

Déclaration | Historique

Filtres

Type de déclaration: Expédition | Correction

Documents: Bons de livraison | Factures

Date des documents: Le mois en cours

Numéro: 24 | Mois de déclaration: 03/2022

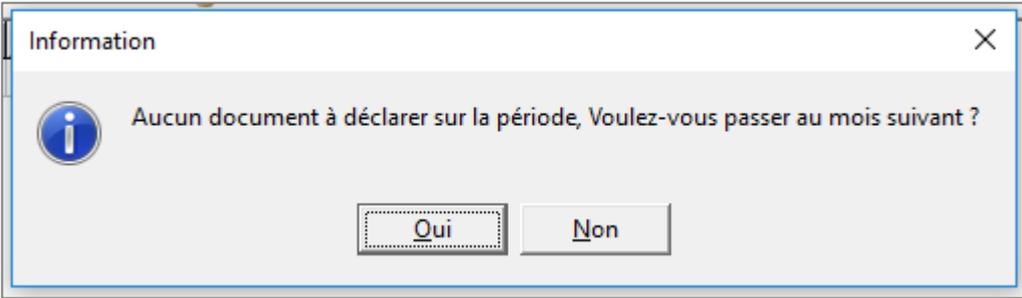
Monnaie: EUR | Niveau: 4

Appliquer

Nomenclature	Pays des	Val. fiscale	Masse nette/liv	Régl	Numéro TVA	Nat.T	Unité supplém	Livrai	Mo	Dpt	Pays origine
▶ 220421421015	DE	120,00 €	9	21		11		9 EXW2	3	33	

Transférer

 Si aucune vente pour l'Union Européenne n'a été réalisée sur le mois de déclaration, vous obtenez le message suivant :



Information X

 Aucun document à déclarer sur la période, Voulez-vous passer au mois suivant ?

Oui **Non**

Il suffit de cliquer sur « Oui » pour clôturer le mois et passer au mois suivant.

ÉTAPE 4 : sur cette fenêtre, le clic droit vous offre beaucoup de possibilités :

- « **Insérer une ligne** » : pour ajouter manuellement une ligne.
- « **Supprimer une ligne** » : il faut sélectionner celle-ci au préalable pour la supprimer.
- « **Détail de la ligne** » : permet de vérifier quelle(s) est (sont) la (les) pièce(s) associée(s) à la ligne sélectionnée.
- « **Imprimer la liste des documents vers** » : permet d'éditer la liste des pièces (voir exemple ci-dessous).

Liste de Facture(s) servant de base à la DEB				Edition du 13/05/2022	
MAV EURL MARCHÉ aux VINS				Page 1	
Numéro de déclaration : 10		Mois : 02/2022			
Niveau : 4					
Numéro de document	Date Livraison	Coordonnées du client	Pays de destination	Montant	
AV 14100057	21/03/2014	MR RAYNAUD JACQUES - 20123 MILANO		-684,00	
FA 13100575	12/07/2013	STE CAINCO B.V. - 841071CB Amsterdam		1 899,00	
FA 13101135	20/12/2013	JAKUB AS COMPANYY - 47301 NOVY BOR		3 439,50	
FA 14100037	05/02/2014	MR RAYNAUD JACQUES - 20123 MILANO		684,00	
FA 14101353	18/12/2014	JAKUB AS COMPANYY - 47301 NOVY BOR		10 415,98	
FA 15101437	09/12/2015	JAKUB AS COMPANYY - 47301 NOVY BOR		6 232,32	
FA 16100535	29/06/2016	BEL AIR LUXEMBOURG SA - L-2273 LUXEMBOURG		8 672,00	
FA 18400024	10/01/2018	MRME NICHOLLS TREVOR - 5028 WELLINGTON		451,00	

- « **Imprimer l'aide à la déclaration vers** » : permet d'éditer le tableau DEB (voir exemple ci-dessous).

Aide à la déclaration d'échanges de biens												
MAV EURL MARCHÉ aux VINS		Edition du 13/05/2022 Page 1										
Numéro de déclaration : 10						Mois : 02/2022						
Niveau : 4												
Nomenclature UE	Pays Dest	Valeur fiscale	Masse nette Litres	Régime	NrTva	Valeur stat.	Nature transact.	Unité suppl.	Condition livraison	Mode transport	Dpt	Pays Orig.
22042113 1	CZ	1 950	23	21	CZ47784547	1 950	11	23	FCA2	3	21	
22042113 2	CZ	2 226	25	21	CZ47784547	2 226	11	25	FCA2	3	21	
22042113 2	CZ	293	5	21	CZ47784547	293	11	5	FCA2	3	21	
22042113 2	CZ	1 632	72	21	CZ47784547	1 632	11	72	FCA2	3	21	
22042113 4	CZ	347	5	21	CZ47784547	347	11	5	FCA2	3	21	
22042143	CZ	3 647	9	21	CZ47784547	3 647	11	9	FCA2	3	21	
22042143 1	CZ	646	9	21	CZ47784547	646	11	9	FCA2	3	21	
22042143 1	CZ	635	5	21	CZ47784547	635	11	5	FCA2	3	21	
22042143 1	CZ	2 110	20	21	CZ47784547	2 110	11	20	FCA2	3	21	

- « **Transférer la déclaration** » : permet de transférer la déclaration sur disque ou par email.

ÉTAPE 5 : dès que vous avez vérifié tous les éléments du tableau proposé, cliquer sur le bouton

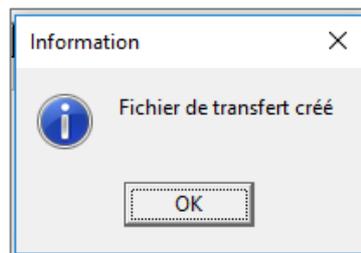
Transférer



Si tous les documents n'apparaissent pas, se reporter à l'ANNEXE II.

A partir de là, deux issues sont possibles selon le paramétrage de la DEB (effectué au point 3 - étape 7) : envoi sur disque ou envoi par internet.

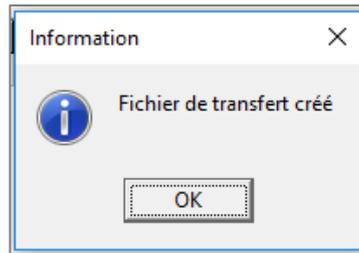
- Si vous avez paramétré un envoi sur disque, ce message apparaît :



Cliquer sur « OK ». Vous pouvez désormais envoyer le fichier aux douanes.

Il est également possible d'intégrer le fichier généré sur le site Prodouane.

- Si vous avez demandé un transfert par Internet, ce message apparaît :



Cliquer sur « OK ». L'envoi du message commence.

Votre déclaration est envoyée. Cliquer sur « OK ».

6.3 Annuler le transfert de la déclaration

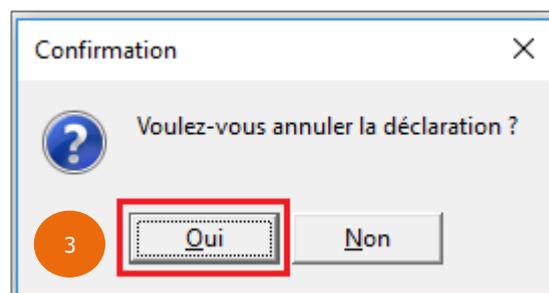
Dans le cas d'une erreur (mauvaises manipulations, erreur d'enregistrement, etc.), vous pouvez annuler la dernière déclaration (et uniquement la dernière).

ÉTAPE 1 : aller dans l'onglet **Historique** et sélectionner la dernière déclaration

ÉTAPE 2 : cliquer sur le bouton 

N° DEB	Type DEB	Mois	Transféré O/N
		04/2013	O
		05/2013	O
		06/2013	O
		07/2013	O
17	E	08/2013	O
18	E	09/2013	O
19	E	10/2013	O
20	E	11/2013	O
21	E	12/2013	O
22	E	01/2014	O
23	E	02/2014	N
		03/2022	O
24	E	04/2022	O

ÉTAPE 3 : dans la fenêtre de confirmation qui s'affiche, cliquer sur « Oui » pour annuler la déclaration.
La ligne concernée disparaît de la liste



13.85.

ÉTAPE 4 : revenir dans l'onglet **Déclaration** et cocher l'option « Correction »

ÉTAPE 5 : dans la zone « mois de déclaration », sélectionner le mois en question

ÉTAPE 6 : cliquer sur « appliquer » et recommencer les opérations de déclaration d'échanges de biens (voit point 4.2, étapes 4 et 5).

7. IMPORTER LA DEB SUR PRODOUANE

7.1 Le fichier

Le fichier DEB.TXT est généré dans le répertoire sélectionné précédemment (**Paramètres/DEB/onglet Fichier**). Il peut être importé directement sur le site Prodothane.

8. ANNEXE - DOCUMENTS MANQUANTS SUR MA DECLARATION

Cette annexe vous donne des astuces pour comprendre pourquoi certains documents datés du mois à déclarer, n'apparaissent pas sur la DEB.

8.1 Une mauvaise date de livraison sur le document

La déclaration d'échanges de biens se base sur la date de livraison. C'est pourquoi, il faut vérifier cette date sur chaque facture et la corriger si besoin.



Vous ne pourrez plus modifier la date de livraison sur une facture comptabilisée ou éditée en définitive.

ÉTAPE 1 : aller dans le menu **Ventes/Factures** et sélectionner le document à vérifier

ÉTAPE 2 : vérifier la date de livraison dans l'onglet **Livraison**

13.85.

ÉTAPE 3 : vérifier la date de livraison sur chaque ligne article du document depuis l'onglet **Lignes de détail**.



Pour afficher la colonne « date livr. » : dans le tableau des articles, faire un clic-droit « **Changer colonnes visibles** », sélectionner la ligne « Date livr. » puis cliquer sur « Ok ».

Factures et avoirs de vente X

Société VIGNE Facture N° 20220005 Client 3UENEG Négocio UE - B6565 BERLIN

Site SITE1 Avoir Date 08/03/2022 Référence Solde : -23 020,00

Vente directe Action commerciale

Informations Lignes de Détail Livraison Colisage Palettisation Synthèse

Article	Libellé court	Quantité	Pu HT	Mt HT	TVA	TauxTVA	Emballage	Etat fiscal	Détentio	CRD Tiers	Date livr.
AOPBT75	aop vin tranquille bouteille	10,00	10,00	100,00	C	0	CA6	C.R.D.	Suspensik	<input type="checkbox"/>	08/03/2022
AOPBT75	aop vin tranquille bouteille	5,00			C	0	CA6	C.R.D.	Suspensik	<input type="checkbox"/>	08/03/2022

Par exemple, si la facture a été saisie le 01/04/2022 mais les marchandises ont été livrées le 01/05/2022. La facture doit donc ressortir sur la DEB de mai 2022.

8.2 Le pays de taxation n'est pas un pays de l'Union Européenne

S'il y a une erreur dans le pays de taxation, la déclaration ne prendra pas en compte ce document.

Il faut faire un avoir pour annuler la facture et la ressaisir.

Cette documentation correspond à la version 13.85. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.